



Communiqué intersyndical de la recherche publique du 26 mai 2026

**Appel à la mobilisation et à la manifestation le jeudi 11 juin 2026
contre les restrictions budgétaires dans les organismes de recherche**

Les lois de finance 2025 et 2026 ont instauré des restrictions budgétaires à la recherche publique qui ont des conséquences graves. La loi de programmation de la recherche, pourtant elle-même insuffisante, n'est plus respectée depuis l'exercice budgétaire 2025. De plus, l'État ne respecte plus, en 2026, les accords qu'il a signés sur les rémunérations et les carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche, accélérant ainsi la chute de l'attractivité de la recherche publique. En deux ans, la situation budgétaire des établissements de la recherche publique est devenue particulièrement critique. Le budget du CNRS, principal établissement de recherche, a été ponctionné de 500 millions d'euros sur les années 2025 et 2026, et sa trésorerie disponible sera réduite à néant fin 2026. Ainsi, l'économie supplémentaire de 20 millions d'euros demandée par le Premier ministre début 2026 s'est traduite par une reprise inédite, en avril, de crédits attribués début 2026 aux laboratoires du CNRS. Les autres organismes de recherche sont dans une situation tout aussi préoccupante avec des budgets 2026 en déficit structurel historique : 63 millions d'euros à l'Inserm, 28 millions d'euros à l'INRAE, 20 millions d'euros à l'INRIA et 6 millions d'euros à l'IRD. La majorité des universités ont également voté un budget 2026 en déficit.

Ces deux lois de finance succèdent à un manque d'investissement structurel du pays dans la recherche publique depuis 25 ans. La France n'a jamais respecté son engagement, pris au niveau de l'Europe au début des années 2000, d'atteindre l'objectif d'investir 3% de son produit intérieur brut (PIB) dans la recherche et développement (R&D), dont 1% pour la recherche publique. Ces choix budgétaires ont abouti à un effort de la France en faveur de la recherche publique à un niveau historiquement bas depuis 1980, à 0,74 % du PIB en 2023, un pourcentage qui aura encore diminué depuis. Pendant ce temps, le crédit d'impôt recherche, que nous ne cessons de dénoncer, continue d'augmenter sans aucun contrôle et devrait atteindre huit milliards d'euros en 2026. Ces politiques affaiblissent dangereusement la recherche publique et, depuis 20 ans, la France ne cesse de décrocher par rapport aux autres grands pays scientifiques.

Les organisations syndicales de la recherche publique demandent une programmation budgétaire pour la recherche permettant, enfin, d'atteindre 1% du PIB pour la recherche publique avant 2030 et un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique avec la création de 6000 postes statutaires par an pendant 10 ans dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Les organisations syndicales de la recherche publique appellent les personnels titulaires et contractuels, chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants à se mobiliser et à manifester le jeudi 11 juin 2026 : à Paris, à 12h30 devant le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; dans les régions, selon les modalités qui seront précisées localement.

Signataires : SNCS-FSU, FERC-CGT, Sud Recherche, CFDT Recherche EPST, SNPTES-UNSA